

*Les politiques publiques canadiennes sous la direction de
Manon Tremblay, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval,
1998, 314 p.*

Jean Crête

Volume 18, numéro 1, 1999

Symposium : L'américanité du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040165ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040165ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Crête, J. (1999). Compte rendu de [*Les politiques publiques canadiennes sous la direction de Manon Tremblay, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 314 p.*] *Politique et Sociétés*, 18(1), 194–196.
<https://doi.org/10.7202/040165ar>

Les politiques publiques canadiennes

Sous la direction de Manon Tremblay, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 314 p.

Les professeurs qui donnent les cours d'introduction à la politique canadienne ou d'analyse des politiques salueront l'arrivée de cet ouvrage en français qui traite des politiques canadiennes. Le livre est divisé en trois parties: les cadres d'analyse des politiques, les domaines plus coutumiers d'intervention des politiques et les enjeux plus récents des politiques publiques.

Le premier chapitre fait une rapide présentation de diverses façons d'aborder l'étude des politiques. Comme le soulignent les auteurs Luc Bernier et Guy Lachapelle, l'analyse des politiques gouvernementales est d'inspiration américaine. Les chapitres qui suivent, leur donnent amplement raison, car ils s'inspirent très peu en effet de la sociologie critique euro-

péenne. Toutefois, les derniers chapitres retracent l'histoire de l'intervention de l'État canadien. La caractéristique de chaque chapitre sera très appréciée des étudiants et étudiantes.

La deuxième partie de l'ouvrage compte quatre chapitres. Le chapitre sur les politiques économiques décrit brièvement les idées maîtresses qui semblent avoir guidé les décideurs politiques fédéraux depuis 1945. Les notions centrales du keynésianisme et du monétarisme situent les politiques fédérales canadiennes de la seconde moitié du XX^e siècle. Les auteurs, R. Collins et D. Salée, gardent pour ainsi dire la tête froide et demeurent critiques face aux récents développements. En conclusion, ils soulignent que l'État, au Canada, est intimement associé à la dynamique économique de la société, qu'il n'est pas neutre et que le Parlement n'occupe qu'une position marginale en matière de politiques économiques.

Le chapitre trois, qui porte sur le fédéralisme fiscal, nous plonge au cœur de la politique. Pour paraphraser Lasswell, G. Lachapelle et L. Bernier se demandent qui paie et Antonia Maioni, dans son chapitre sur les politiques sociales, a eu la bonne idée de répondre à des questions que tout étudiant se pose. Qu'est-ce que l'État-providence ? Comment le Canada se classe-t-il par rapport aux autres pays industriels ? Comment l'État-providence a-t-il émergé au Canada ? Pourquoi l'État-providence s'est-il implanté au Canada ? Qui contribue à l'élaboration des politiques sociales au Canada ? Quel est l'avenir des politiques sociales à l'aube du XXI^e siècle ? Les réponses de l'auteure sont nuancées et informatives.

Pour P.C. Dobell, M. Beauregard et R. Jean, encore plus clairement que pour les autres, le Canada apparaît avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vigueur, à partir de 1867. Ils présentent les politiques de l'État canadien en ce qui concerne les affaires internationales et les forces armées, à la manière d'un rapport gouvernemental ; on est loin de la sociologie critique. Il semble que dans le domaine des affaires étrangères le rôle du Parlement soit plus important maintenant qu'il ne l'était avant. « Alors qu'auparavant l'exécutif consultait les parlementaires essentiellement sur des questions ayant un intérêt capital pour les Canadiens, telle qu'une déclaration de guerre, le gouvernement consulte aujourd'hui le Parlement sur des questions qui n'en sont pas moins importantes mais qui sont de nature bien moins vitale. » (p. 146). C'est le seul chapitre qui avance que le Parlement a un rôle plus grand maintenant qu'auparavant ; les auteurs y font bien ressortir le rôle des comités parlementaires. Ce chapitre montre l'utilité de l'ouvrage comme lecture complémentaire dans un cours sur la politique et les institutions canadiennes.

La troisième partie regroupe quatre chapitres qui traitent des enjeux plus récents des politiques publiques canadiennes. Le chapitre de Luc Juillet sur l'environnement est très bien construit et suit la logique du processus séquentiel des politiques, tel que présenté par L. Bernier et G. Lachapelle au début du livre. Le chapitre suivant de P.C. Bélanger et A. Martinez fait un tour d'horizon des politiques canadiennes en matière de communication

(radio, télévision, câble, film, enregistrement audio, imprimé, téléphonie, internet). Ce chapitre et les deux suivants font bien ressortir la difficulté, non encore résolue, que pose la « nation ». P.C. Bélanger et A. Martinez soulignent que les politiques canadiennes en matière de communication ont grandement et souvent pour objectif la défense de la culture canadienne. Au chapitre suivant, L. Cardinal et C. Couture, qui traitent d'immigration et de multiculturalisme, posent clairement le problème de la culture. Ils se demandent jusqu'à quel point les politiques concernant le multiculturalisme sont des billevesées. Le chapitre de P.-G. Forest sur les politiques fédérales encadrant la vie des autochtones nous rappelle que les interventions visent des familles, des communautés ou des populations et non directement des individus. En plus d'informer sur des domaines précis de politiques, ces chapitres incitent à réfléchir sur la cohérence, ou l'incohérence de l'utopie (certains diront l'idéologie) canadienne.

À la fin de la plupart des chapitres, on retrouve un glossaire de quelques expressions clés qui sont définies succinctement et une bibliographie (je note cependant que le chapitre sur les politiques de communication au Canada réussit l'exploit de ne pas faire référence aux travaux de Marc Raboy, la référence classique sur le sujet). Dans chaque chapitre, des encadrés donnent un rapide aperçu de l'évolution du domaine de l'étude. Sauf pour le premier chapitre qui a un caractère plus abstrait, chaque chapitre présente un historique, fait le point sur l'état actuel de la politique concernée et indique quels sont les institutions ou acteurs importants dans ce domaine de politique. Dans un cours typique d'introduction à la politique canadienne, ces chapitres peuvent donc illustrer le fonctionnement des institutions; dans un cours sur l'analyse des politiques, ils fournissent de l'information, des sources et, au moins implicitement, il suggèrent des thèmes de débats ou d'essais.

Jean Crête
Université Laval